



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

ECE/MP.PP/WG.1/2007/L.3
23 février 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

**RÉUNION DES PARTIES À LA CONVENTION SUR
L'ACCÈS À L'INFORMATION, LA PARTICIPATION
DU PUBLIC AU PROCESSUS DÉCISIONNEL ET L'ACCÈS
À LA JUSTICE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT**

Groupe de travail des Parties à la Convention
Septième réunion
Genève, 2-4 mai 2007
Point 7 de l'ordre du jour provisoire
Outils d'information électroniques et centre
d'échange d'informations

**RAPPORT SUR LA CINQUIÈME RÉUNION DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE
SUR LES OUTILS D'INFORMATION ÉLECTRONIQUES**

Préparé par le Bureau

1. L'Équipe spéciale sur les outils d'information électroniques, créée par la Réunion des Parties, a tenu sa cinquième réunion à Genève les 23 et 24 novembre 2006.
2. La réunion a rassemblé des experts désignés par les Gouvernements des pays ci-après: Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Espagne, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Malte, Moldova, Royaume-Uni, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine ainsi que par la Commission des communautés européennes (Commission européenne).
3. L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) était également représenté.

4. Les organisations non gouvernementales internationales et les organisations régionales ci-après étaient représentées: Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale (CRE) et ECO-Forum européen.

5. Les organisations non gouvernementales nationales et organisations scientifiques ci-après étaient représentées dans le cadre d'ECO-Forum européen: Association pour le développement humain durable (Arménie), BIOSFERA (ex-République yougoslave de Macédoine), BlueLink Information Network (Bulgarie), CARNet (Kirghizistan), Eco-Pravo-Kyiv Environmental Law (Ukraine), Progrès écologique et scientifique-technique (Tadjikistan), ECO-Trias (Moldova), Centre pour les communications électroniques EKO-NET (ex-République yougoslave de Macédoine), Greenwomen, Agence d'information sur l'environnement (Kazakhstan), Société hellénique pour la préservation de l'environnement et du patrimoine culturel (Grèce), Campus de Sokhumi de l'Université d'État de Tbilissi (Géorgie), StrawberryNet (Roumanie), Centre d'information «Environnement» de Tachkent (Ouzbékistan), Union écologique de l'Oural (Fédération de Russie), Ligue des jeunes pour l'environnement de Prydniprovyia (MELP) (Ukraine) et Zeleniy Svit/Friends of the Earth Ukraine (Ukraine).

I. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ÉLECTION DU BUREAU

6. Le Président de l'Équipe spéciale, M. Chris Jarvis (Royaume-Uni) a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue aux participants.

7. Le Président a invité les participants à proposer un candidat au poste de vice-président. M. Antoine Zahra (Malte) a été élu Vice-Président par consensus.

II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

8. Compte tenu de son mandat, l'Équipe spéciale a adopté l'ordre du jour suivant:

- a) Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
- b) Évolution aux niveaux mondial, régional et national et mécanismes liés à la décision II/3;
- c) Suivi de l'application de la décision II/3 de la Réunion des Parties;

- d) Mécanisme d'échange d'informations de la Convention d'Aarhus;
- e) Renforcement des capacités;
- f) Emploi novateur d'outils d'information électroniques dans le cadre des processus relevant de la Convention;
- g) Questions diverses;
- h) Adoption du rapport et clôture de la réunion.

III. ÉVOLUTION AUX NIVEAUX MONDIAL, RÉGIONAL ET NATIONAL ET MÉCANISMES LIÉS À LA DÉCISION II/3

9. Le secrétariat a brièvement présenté les mesures de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information ainsi que la mise en œuvre des grandes orientations pertinentes du Plan d'action de Genève, et en particulier les grandes orientations C3 (Accès à l'information et au savoir) et C7 (Les applications TIC et leur apport dans tous les domaines – administration électronique et cyberécologie)¹. Le suivi à l'échelle du système est réalisé par la Commission de la science et de la technique au service du développement du Conseil économique et social, et par le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information récemment créé. Afin de suivre l'évolution de la situation et d'assurer la liaison avec les autres commissions régionales, la CEE a créé un groupe informel des TIC pour le développement. En outre, un forum sur la gouvernance d'Internet, réunissant diverses parties prenantes, a été créé pour traiter des questions générales liées à la société de l'information. Les commissions régionales préparent en commun l'organisation d'une manifestation qui se tiendra parallèlement à la deuxième Journée mondiale de la société de l'information (17 mai 2007) dans le cadre d'une série d'événements organisés pendant toute une semaine à Genève et qui offrira l'occasion de mieux faire connaître le travail de la Convention dans le domaine des outils électroniques.

10. Le secrétariat a présenté les débats du forum sur les objectifs du Millénaire pour le développement et la gouvernance en ligne organisé du 20 novembre au 4 décembre 2006 sous les auspices du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

¹ <http://www.itu.int/wsis>.

11. Le BlueLink Information Network (Bulgarie) a présenté les résultats de l'atelier consacré à l'utilisation des TIC et l'engagement civique en faveur d'un développement plus vert, organisé sous le parrainage de l'Association pour des communications progressives et de la CEE à l'occasion du premier Forum sur la gouvernance d'Internet tenu à Athènes le 31 octobre 2006. Cet atelier a montré comment les droits garantis par la Convention d'Aarhus facilitent la participation des associations civiques à la prise de décisions en faveur d'un développement durable.

12. La Commission européenne a fait le point des initiatives en matière d'administration en ligne de la Communauté européenne. Une étude de référence portant sur 20 services de base a montré que les services destinés aux entreprises étaient plus développés que ceux destinés au grand public. La Commission a mis en place des moyens permettant de consulter en ligne les demandes de permis pour des activités liées à l'environnement et a lancé un appel d'offres pour la réalisation, fin 2007, d'un inventaire des différentes ressources en ligne en rapport avec l'accès à la justice.

13. Le Président a présenté l'état d'avancement du projet de registre électronique public entrepris par l'Agence pour l'environnement de l'Angleterre et du pays de Galles afin de faciliter l'accès du public aux informations relatives à l'environnement et d'encourager la participation au processus de prise de décisions relevant de l'autorité de l'Agence. La page d'accueil du site Web du registre enregistre un nombre sensiblement plus important de connexions depuis le début du projet en 2003, et est devenue la page d'accueil la plus visitée de l'Agence en octobre 2006². Le Président a également présenté les recherches sur les utilisateurs types d'informations sur l'environnement réalisées au Royaume-Uni par vidéosurveillance des réactions d'un groupe de volontaires à l'utilisation de sites Web interactifs. Il a fait le point du projet de portail interactif en ligne de l'Agence européenne pour l'environnement, qui montre pratiquement en temps réel les concentrations d'ozone en Europe³.

² http://www2.environment-agency.gov.uk/epr/?lang=_e.

³ <http://www.eca.europa.eu/maps-ozone-welcome>.

14. Le Vice-Président (Malte) a présenté le site Web de l'Autorité maltaise pour l'environnement et la planification, y compris les moyens d'accès à l'information sur l'environnement et de consultation par le public⁴.
15. Le secrétariat a informé l'Équipe spéciale de l'organisation à Washington les 13 et 14 décembre 2006 d'une consultation d'experts sur la plate-forme MENTOR⁵ d'apprentissage en ligne du Programme des Nations Unies pour l'environnement, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités. Il a invité les experts à examiner la deuxième version des outils d'évaluation de l'initiative TAI, lancée en avril 2006 pour encourager l'évaluation par les gouvernements de l'application du principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Un site, contenant une base de données sur l'ensemble des évaluations réalisées, a également été lancé⁶.
16. CARNet a présenté son site Web bilingue anglais/russe ainsi que les activités du réseau numérique sur les méthodes et les politiques en matière d'environnement et de développement durable en Asie centrale et dans les régions voisines de la Russie⁷. Il a également présenté un bulletin thématique consacré aux résultats obtenus dans le cadre de l'application des principes de la Convention d'Aarhus en Asie centrale, et aux difficultés rencontrées à cet égard⁸. CARNet est appuyé par le PNUD.
17. L'Équipe spéciale a demandé au secrétariat d'établir un résumé des principaux liens Internet par thème. Ce résumé figure en annexe au présent rapport.
18. Le Président a pris note de la forte croissance de l'utilisation des outils électroniques de consultation en ligne et a estimé qu'il serait très utile d'étudier de quelle façon l'étude de

⁴ <http://www.mepa.org.mt>.

⁵ Marketplace for Environmental Training and On-Line Resources.

⁶ <http://research.accessinitiative.org>.

⁷ <http://www.caresd.net/index.html?en=1>.

⁸ Pas de texte correspondant. [L'appel de note 8 du paragraphe 16 a été conservé dans la traduction, par souci de concordance avec l'anglais.]

référence réalisée par l'Union européenne pourrait contribuer à l'action de l'Équipe spéciale en matière de suivi de l'application de la décision II/3.

IV. SUIVI DE L'APPLICATION DE LA DÉCISION II/3 DE LA RÉUNION DES PARTIES

19. Comme demandé par l'Équipe spéciale à sa quatrième réunion (7 et 8 novembre 2005), le secrétariat a élaboré, en consultation avec le Président de l'Équipe spéciale, un questionnaire qui a été envoyé en octobre 2006 aux points nodaux nationaux et aux membres de l'Équipe spéciale afin d'obtenir des informations sur l'application des recommandations figurant dans la décision II/3 de la Réunion des Parties à la Convention d'Aarhus (ECE/MP.PP/WG.1/2006/5, par. 40). Les informations ainsi recueillies doivent permettre aux Parties de mieux connaître les besoins et les problèmes en matière d'information, de participation et d'accès en ligne à la justice, ainsi que les solutions en la matière, et servir de base de référence pour mesurer les progrès futurs.

20. Au 23 novembre 2006, le secrétariat avait reçu 20 réponses au questionnaire: 17 d'États Membres, la réponse de la Commission européenne et 2 réponses d'organisations non gouvernementales. Sept réponses avaient été reçues de pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, 9 d'États membres de l'Union européenne et 2 de pays d'Europe du Sud-Est. Plusieurs pays ont déclaré que leur réponse était incomplète et provisoire, et qu'ils en communiqueraient la version finale en temps utile.

21. ECO-Forum européen a fourni au secrétariat une traduction non officielle en russe du questionnaire. L'Équipe spéciale a convenu que le rapport de la réunion, y compris le questionnaire, devrait être présenté à la septième réunion du Groupe de travail des Parties en tant qu'additif au rapport de sa réunion (ECE/MP.PP/WG.1/2007/L.3/Add.1), afin de faciliter l'accès au questionnaire dans les trois langues officielles de la CEE.

22. L'Équipe spéciale s'est félicitée de ce questionnaire, qu'elle a jugé utile pour évaluer le degré d'application des recommandations figurant dans la décision II/3. Elle a observé que les informations avaient été fournies soit par les points nodaux nationaux soit par les membres de l'Équipe, et constaté que dans la plupart des cas, ces informations portaient sur les pratiques et les ressources au niveau national. Les informations fournies par les points nodaux nationaux ne

devaient pas être considérées comme reflétant l'ensemble des activités menées par l'État membre concerné. L'Équipe spéciale a estimé qu'il était possible d'évaluer l'état de l'application des recommandations sans avoir à effectuer un inventaire complet et donc sans avoir à y consacrer les ressources considérables que supposait un tel inventaire. Elle a par ailleurs noté que certaines questions étaient quelque peu ambiguës et que leur libellé devrait être précisé.

23. Reconnaissant que nombre de réponses étaient provisoires, l'Équipe spéciale a convenu de reporter la date limite de réponse au 20 décembre 2006. Elle a prié le secrétariat de préparer un projet de rapport de synthèse et de le diffuser à ses membres pour observations. En consultation avec le Bureau, le secrétariat finaliserait ensuite ce rapport, qui serait communiqué au Groupe de travail des Parties (ECE/MP.PP/WG.1/2007/L.3/Add.2). Les réponses finales au questionnaire seront affichées sur le site Web.

V. MÉCANISME D'ÉCHANGE D'INFORMATIONS D'AARHUS

24. Le secrétariat a fait le point du développement du mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus⁹. En octobre 2006, la CEE a accordé une subvention de 15 000 dollars des États-Unis au GRID-Arendal pour moderniser ce mécanisme. Le mémorandum d'accord entre la CEE et le GRID-Arendal a été signé le 21 novembre 2006, et le projet a officiellement démarré.

25. Le projet prévoit notamment la mise en place d'un outil permettant de classer les ressources du mécanisme afin de les rendre à la fois plus utiles et plus transparentes. Les caractéristiques du répertoire sont également révisées afin de préciser les aspects liés au renforcement des capacités (matériel d'information, projets et formation, sources de financement, experts). Le mécanisme sera officiellement relancé début 2007.

26. L'Équipe spéciale a poursuivi l'examen du document intitulé «Projet de document d'orientation à l'intention des points nodaux du mécanisme d'échange d'informations», qu'elle avait déjà examiné et révisé à sa quatrième réunion (ECE/MP.PP/WG.1/2006/5/Add.1). Elle a suggéré diverses modifications à apporter afin de tenir compte de la mise à jour du mécanisme d'échange.

⁹ <http://aarhusclearinghouse.unece.org>.

27. La délégation belge a présenté la préparation et le lancement du point nodal national du mécanisme¹⁰. Le portail aarhus.be, conçu conjointement par les gouvernements fédéral et régionaux, fournit des informations de base sur les trois piliers de la Convention, son Protocole sur les registres d'émissions et de transferts de polluants ainsi que l'amendement concernant la participation du public aux autorisations de dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés et de leur mise sur le marché. Le portail présente également des informations sur l'application aux niveaux fédéral et régional de la Convention ainsi que sur les consultations en cours et passées au sujet des évaluations environnementales et des plans stratégiques.

28. Le Président s'est félicité des progrès très importants réalisés aux niveaux national et régional concernant le mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus.

VI. ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

29. Le CRE a présenté les préparatifs du premier atelier sur le renforcement des capacités pour le mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus et les outils d'information électroniques. Cet atelier, initialement prévu les 2 et 3 novembre 2006 à Szentendre (Hongrie) et destiné à des experts des pays d'Europe du Sud-Est, a dû être reporté en raison du nombre insuffisant de participants de la sous-région. Le manque de participants tient probablement davantage au très court préavis dû à des retards administratifs internes à la CEE, plutôt qu'à un manque d'intérêt proprement dit. L'Équipe spéciale a décidé de le reprogrammer les 8 et 9 mars 2007 afin de disposer de suffisamment de temps pour en informer les pays cibles. Le secrétariat a précisé qu'un deuxième atelier pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale sera organisé, en anglais et en russe, à la mi-2007. Une brochure sur les ateliers de renforcement des capacités, qui a également été affichée sur le site Web de la Convention¹¹, a été communiquée à l'Équipe spéciale en octobre 2006.

¹⁰ <http://www.aarhus.be> (renvoyé sur https://portal.health.fgov.be/portal/page?_pageid=118,8292438&_dad=portal&_schema=PORTAL).

¹¹ Révisé en janvier 2007. Voir http://www.unece.org/env/pp/electronictools/documents/ECE_REC_workshop_prospectus_2007.pdf.

30. La Commission européenne a présenté Green Spider¹², réseau de communications sur l'environnement réunissant les États membres de l'Union européenne, les nouveaux États membres, l'Islande, la Norvège et la Suisse. Elle a fait part de son souhait de participer au programme d'ateliers de renforcement des capacités organisé à l'appui du mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus et de présenter aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale les bonnes pratiques en matière de communication d'informations sur l'environnement, compte tenu des limitations en matière de ressources et linguistiques de ses pays membres anglophones.

VII. EMPLOI NOVATEUR D'OUTILS D'INFORMATION ÉLECTRONIQUES DANS LE CADRE DES PROCESSUS RELEVANT DE LA CONVENTION

31. Le secrétariat a déclaré que pour développer les analyses des besoins, des lacunes et des priorités en matière de renforcement des capacités, les rapports sur la mise en œuvre nationale étaient intégrés à une base de données interactive par l'intermédiaire du mécanisme d'échange d'informations. Avec ce projet, il sera possible d'avoir accès, par langue, année de publication, pays (ou ensemble de pays) et question(s) correspondant à des dispositions précises de la Convention, aux rapports préparés pour les réunions des Parties, ce qui facilitera l'analyse des pratiques et des lacunes. Le secrétariat a présenté une version bêta¹³ de la base de données.

32. L'Équipe spéciale a étudié la possibilité de poursuivre le projet plus avant et a demandé au secrétariat d'étudier s'il était possible d'y incorporer les réponses au questionnaire diffusé en octobre 2006 sur l'application de la décision II/3 («Outils d'information électronique et mécanisme d'échange d'informations»). Une nouvelle étape prévue faciliterait la soumission annuelle des réponses. L'expérience acquise à cette occasion pourrait contribuer à la mise en place du futur mécanisme de communication en ligne destiné à contrôler le respect et l'application de la Convention.

¹² http://ec.europa.eu/environment/networks/greenspider/index_en.htm.

¹³ Une version bêta est une version provisoire d'un logiciel dont le développeur cherche activement à en éliminer les problèmes.

33. Le Président s'est félicité de la mise au point de ces outils d'information électroniques. L'Équipe spéciale a prié le secrétariat de poursuivre le développement de la base de données en ligne au moyen des réponses au questionnaire sur l'application de la décision II/3 et d'en préparer une démonstration pour la septième réunion du Groupe de travail.

VIII. CLÔTURE DE LA RÉUNION

34. Aucune autre question n'ayant été soulevée, le Président a remercié les délégués de leur travail et le secrétariat de son soutien aux travaux de l'Équipe spéciale, et a prononcé la clôture de la réunion.

Annexe**RÉCAPITULATIF DES LIENS INTERNET CITÉS DANS LE RAPPORT
DE LA RÉUNION, PAR THÈME****A. Évolution aux niveaux mondial, régional et national et mécanismes liés à la
décision II/3**

Sommet mondial sur la société de l'information (Union internationale des
télécommunications)

<http://www.itu.int/wsis>

Your Right to Know: Public Registers (Environment Agency for England and Wales)

http://www2.environment-agency.gov.uk/epr/?lang=_e

Ozone today – European status (European Environment Agency)

<http://www.eea.europa.eu/maps/ozone/welcome>

Access Initiative Assessment Software (World Resources Institute)

<http://research.accessinitiative.org>

Environnement et développement durable en Asie centrale et en Fédération de Russie

<http://www.caresd.net/site.html?en=1&id=2273>

Malta Environment and Planning Authority (MEPA)

<http://www.mepa.org.mt>

B. Mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus

Mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus pour la démocratie environnementale
(CEE)

<http://aarhusclearinghouse.unece.org>

La Convention d'Aarhus, pilier de la démocratie environnementale (Belgique)

<http://www.aarhus.be>

(renvoyé sur https://portal.health.fgov.be/portal/page?_pageid=118,8292438&_dad=portal&_schema=PORTAL)

C. Activités de renforcement des capacités

Atelier sous-régional de la CEE sur le renforcement des capacités pour le mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus et les outils d'information électroniques

http://www.unece.org/env/pp/electronictools/documents/ECE_REC_workshop_prospectus_2007.pdf

Green Spider Network (Commission européenne)

http://ec.europa.eu/environment/networks/greenspider/index_en.htm.
